

## SMBI, SCANNER FIXE, SMS...

# BEAUCOUP DE PROJETS, PEU DE CERTITUDES

Entre expérimentations sans cadre, décisions unilatérales et projets qui s'empilent sans visibilité, l'administration impose aux agents de la BSEC du Havre de nouvelles organisations du travail. Face à un SMBI qui s'étend, la multiplication des projets, la CFDT restera vigilante.

Ce groupe de travail visait à dresser un bilan et à faire le point sur les mesures prises par l'administration depuis l'arrivée du SMBI au Havre début 2025.

**Pour la CFDT, il reste toutefois difficile d'évaluer réellement la doctrine d'emploi de cet outil tant de nombreux points demeurent flous.** Un exemple très concret : le format des escouades varie encore de 8 à 6, voire 5 agents. Aucune réponse claire n'a été fournie par l'administration, qui ne semble pas disposée à établir un cadre formel.

Depuis des années, la CFDT alerte sur les difficultés rencontrées par les agents lors des opérations programmées à l'arrivée d'un navire, notamment les opérations anti-rip-off.

L'administration choisit de programmer les opérations SMBI quinze jours avant l'arrivée du navire. Résultat : lorsque les conteneurs ne sont pas présents, ce sont des conteneurs sans intérêt particulier qui sont sélectionnés.

**La CFDT a une nouvelle fois interrogé l'administration sur le sens du travail dans de telles conditions.**

**GT SMBI**  
**10/03/2026**

Le futur DR du Havre annonce que l'expérimentation SMBI va se poursuivre et même s'élargir « faute de recul suffisant ».

**L'administration envisage en effet de déployer le SMBI sur d'autres sites : terminal RORO, TGB, mais aussi Fécamp.**

Rappelons qu'elle nous assurait auparavant - la main sur le cœur - que le SMBI ne serait utilisé que sur les terminaux.

**Elle affirme aujourd'hui qu'il restera cantonné à la direction du Havre.**

**Devons-nous croire cette nouvelle certitude ?**

**Pour la CFDT, si l'on suit la logique actuelle, la vraie question n'est pas si la direction imposera au SMBI des contrôles à Dieppe, à Caen ou sur les aires de repos des autoroutes normandes, mais quand il ira à Dieppe, à Caen ou sur les autoroutes.**

**À l'horizon 2027, un SMS doit être sédentarisé au Havre, armé par la BSEC et dédié aux contrôles sur les terminaux Nord. Parallèlement, un projet de scanner fixe à Port 2000, accompagné d'un hangar de fouille pour la BSEC et les services OPCO, est prévu avant 2028.**

La CFDT a demandé s'il s'agissait du déplacement de l'actuel G60 ou de la construction d'un second scanner. Réponse de l'administration : « tous les projets sont à l'étude ». Patience donc...

La CFDT demande combien de temps avait mis la construction du G60 entre le début du projet et la livraison. Réponse : 4 ans !

Il va donc falloir mettre les bouchées doubles ! le DI adjoint avançant lui-même que d'ici 2030 ça sera déjà pas mal.



**Pour la CFDT, ce sont surtout la sédentarisation d'un SMS en 2027 et l'aboutissement du projet de scanner fixe qui risquent d'orienter les futurs lieux d'intervention du SMBI.**

Enfin, dans cette projection « Douane 2030 », la CFDT a interrogé l'administration sur le projet de **densification de la BSEC**, visant à regrouper les trois brigades havraises.

**Le DI adjoint a indiqué que ce projet est actuellement suspendu**, dans l'attente du futur déploiement du scanner fixe à Port 2000.

## **RADIOPROTECTION**

Il nous a été confirmé que **les agents de la BSEC entrant en zone d'opération** seront classés en catégorie « B », ce qui impliquera **un suivi dosimétrique renforcé par la médecine de prévention**, pouvant se poursuivre jusqu'à 50 ans après l'exposition.

**Ce suivi médical concerne tous ces agents, qu'ils soient en activité ou retraités, et ce, qu'ils demeurent à la direction du Havre ou qu'ils rejoignent une autre direction.** Leur dossier médical spécifie en effet la nécessité d'un suivi particulier lié à leur exposition.

**La CFDT restera pleinement mobilisée et suivra ces projets avec la plus grande vigilance.**



